

Réf: Dossier N° 078823

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SAMA TRANSIT » en abrégé « S.T »

Siège social Abidjan, Plateau, plateau, Lot 90, Ilot 20

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 08/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAMA TRANSIT » en abrégé « S.T »

Objet : TRANSIT, COMMISSIONNAIRE EN DOUANE.

Toutes opérations de transit et activités se rapprochant à l'objet social.

La prise de participation dans toutes entreprises similaires ou connexes.

Capital social 25,000,000 F CFA divisé en (2500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Plateau, plateau, Lot 90, Ilot 20

Dirigeant(s) : M SANOGO MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-00651 du 16/02/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°05877/GTCA/RC/2022 du 16/02/2022

